



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS

MASCULINES JEUNES

SAISON 2023/2024

PROCES VERBAL

Réunion Plénière du 06/05/2024

Président de la séance : M. LEFRANCOIS Xavier

Membres de la commission présents : MM. Davy ANCELIN, Geoffroy BREQUIGNY, Christophe GUERPIN

M. Christophe GUERPIN est nommé secrétaire de séance

Information aux clubs

Nous rappelons aux clubs que pour toute communication ou demande d'information, les clubs doivent soit utiliser l'adresse électronique du district : competitions@dfsm.fff.fr ou téléphoner au 0276528172

Merci d'indiquer la catégorie et la poule dans lesquelles évolue votre équipe

Appel des décisions : Les décisions de la Commission Départementale des Compétitions Masculines Jeunes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée ceci **Dans un délai de 2 jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

Rappel aux clubs : Extrait de l'article 7 des règlements généraux des compétitions 2022/2023 Les dates et les heures du coup d'envoi fixées aux calendriers sont IMPÉRATIVES. Aucune dérogation ne saurait être accordée, sauf circonstances exceptionnelles qu'il appartiendra à la Commission compétente du District d'apprécier. Toutefois, si pour une raison exceptionnelle, le match ne pouvait avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club avec l'accord du club adverse devra parvenir au secrétariat du District au plus tard six jours avant la rencontre, via Footclub.

PROCES-VERBAL DE REUNION :

En l'absence d'observation le procès-verbal du 08/04/2024 est adopté à l'unanimité des membres

Information aux clubs :

Extrait de l'article 9 des règlements des compétitions 2023/2024 les matchs sont inversés obligatoirement, les frais d'arbitrage seront à la charge du club recevant initialement

CHAMPIONNATS U13 U15 U18 :

Championnat u 18 :

RENCONTRES DU 23/03/2024

U18 D1 – POULE C

Match n° 27976088 : YVETOT AC 22- GRPT ST AUBIN VIGOR 21

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 17h 30

U18 D2 – POULE B

Match n°27976502 : STAUBIN FC 21– O DARNETAL

La rencontre est reportée au 11/05/2024 à 15h30

U18 D2 – POULE G

Match n°27977081 :AC ST ROMAIN DE COLBOSC21 – AS COTE D'ALBATRE21

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 17h30

RENCONTRE DU 30/03/2024

U18 D1– POULE B

Match n° 28081780 : GPRT EFECOC22– FC ROUEN 22

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 17h30

RENCONTRE DU 06/04/24

U18 D2 – POULE A

Match n° 27976502 : AJ CAULLE BOSC HARD 21– JS ST NICOLAS BETHUNE 22

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 17h30

U18 D2 – POULE F

Match n° 27977024 : ES DU MONT GAILLARD 23 – US DES FALAISES 21

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 17h30

CHAMPIONNAT U15

RENCONTRE DU 17/02/2024

U15 D2 – POULE C

Match n° 27975462 :US ST MARTIN OSMONVILLE 1– FC SOMMERY 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

U15 D2 POULE D

Match n° 27975507 : MAISON QUARTIER GRIEU 1 – ROUEN AC 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

RENCONTRE DU 23/03/2024

U15 D2 POULE C

Match n°27975484 US ST MARTIN OSMONVILLE1 _ AS MESNIERE 1

La rencontre est reportée au 22/05/2024 à 15h30

U15D2 POULE D

Match n° 27975485 : AS GOURNAY FOOTBALL 1 – PLAT QUINCAMPOX FOOTBALL 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

U15 D2 POULE F

Match n° 27975698 : SC OCTEVILLE SUR MER 1 – US GODERVILLE 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 a 15h30

Match n° 27975647 : GRPT ST AUBIN VIGOR 1- US DES FALAISES 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

U15 D2 POULE H

Match n° 27975737 : CANY FC 1 – AS FAUVILLAISE1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

U15D2 POULE I

Match n° 27975782 : FC TOTES 1 – ENT USH/USD

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

RENCONTRE DU 30/03/2024

U15D2 POULE E

Match n° 27975579 : FC BARENTINOIS 1 – ASPTT ROUEN1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

U15 D2 POULE G

Match n° 27975698 : RC PORT DU HAVRE 15- AS ST ADRESSE BUT 1

La rencontre est reportée au 15/05/24 à 15h30

RENCONTRE U13

RENCONTRE DU 16/03/2024

U13 D2 POULE B

Match n° 28032143 : STADE DE GRAND QUEVILLY 5 – ROUEN SAPINS 7

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

U13 D2 POULE C

Match n° 28032171 : GRPT US CRIEL EU FC 1 – GRPT ST MAURICE 4

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

U13 D3 POULE A

Match n° 28032372 : US LONDINNIERES 1 – FC DIEPPE 3

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

U13 D3 POULE G

Match n° 28032695 : FUSC BOISGUILLAUME 5 – AJ CAULLE BOSC HARD2

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

Rencontre du 23/03/2024

U13 D4 POULE C

Match n° 28032814 : ENT FCVM1&FC VILLAGES1 – AS CANTON D'ARGUEIL 2

La rencontre est reportée au 15/05/20224 à 14h30

U13 D4 POULE N

Match n°28033417 : US DOUDEVILLAISE 4 – FC TOTES 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

RENCONTRE DU 30/03/2024

U13 D2 POULE C

Match n° 28032179 ; O PAVILLY 1 – JS ST NICOLAS DE BETHUNE 1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

U13 D4 POULE D

Match n° 28032852 : AS CANTON D ARGUEIL 3 – MONT SAINT AIGNAN FC 3

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 14h30

RENCONTRE DU 13/04/2024

U13 D2 POULE D

Match n° 28032211 : E MOTTEVILLE CROIXMARE 2 – F LA BOUCLE DE SEINE1

La rencontre est reportée au 15/05/2024 à 15h30

RENCONTRE DU 17/02/2024

U18 D2 POULE B : US DOUDEVILLE 1 – ENT SST / CANY

Forfait déclaré de l'ENT SST / CANY. La commission jugent en 1ère instance donne match perdu par forfait a ENT SST/ CANY sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier US DOUDEVILLE sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 80 euros à ENT SST / CANY

RENCONTRE DU 13/04/2024

U18 D1 POULE A : NEUVILLE AC1 – FREVILLE BOUVILLE1

Forfait déclaré FREVILLE BOUVILLE 1. La commission jugeant en 1 ère instance donne match perdu par forfait a FREVILLE BOUVILLE sur le score 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier NEUVILLE AC 1 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 80 euros à FREVILLE BOUVILLE

U18 D2 POULE A : AS LE TREPORT 1 – JS ST NICOLAS DE BETHUNE 1

Forfait déclarer de JS ST NICOLAS DE BETHUNE. La commission jugeant en première instance donne match perdu par forfait a JS ST NICOLAS DE BETHUNE sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier AS LE TREPORT1 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 80 euros a JS ST NICOLAS DE BETHUNE.

U18 D2 POULE D : CAUX FC – GRPT CAUX ET SCIE

Forfait déclarer de GRPT CAUX ET SCIE. La commission jugeant en 1ère instance donne match perdu par forfait a GRPT CAUX ET SCIE sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier CAUX FC sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 80 euros à CAUX FC.

U15 D2 POULE I : AS FAUVILLE 2 – LE TRAIT DUCLAIR 3

Forfait déclarer de LE TRAIT DUCLAIR 3. La commission jugeant en 1ère instance donne match perdu au TRAIT DUCLAIR 3 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier AS FAUVILLE 2 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 74 euros au TRAIT DUCLAIR 3.

U13 D3 POULE G : FCS BOISGUILLAUME 5 – FC LOUVETOT 2

Forfait déclarer du FC LOUVETOT 2. La commission jugeant en 1ère instance donne match perdu au FC LOUVETOT 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier le FCS BOIS GUILLAUME 5 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 66 euros au FC LOUVETOT

U13 D4 POULE J : OLYMPIA CAUX 5 – OH TREFILIERIES NEIGES 6

Forfait déclarer de OH TREFILIERIES NEIGES 6. La commission jugeant en 1ère instance donne match perdu a OH TREFILIERIES NEIGES sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier OLYMPIA CAUX 5 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 66 euros à OH TREFILIERIES NEIGE.

Rencontre du 20/04/2024

U18 D1 POULE B : CAUDEBEC ST PIERRE 1 – GRAND QUEVILLY FC 1

Arrêt du match pour non – respect du nombre de joueurs minimum de CAUDEBEC SAINT PIERRE F 1. La commission jugeant en 1ère instance : donne match perdu par forfait a CAUDEBEC ST Pierre f 1 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point pour en faire bénéficier le GRAND QUEVILLY FC sur le score de 5 buts à 0. Inflige une amende de 40 euros à CAUDEBEC ST PIERRE.

U15 D2 POULE B : ST AUBIN FC 2 – FC ST JULIEN 1

Match arrêté à la 37 minutes suite à la grave blessure d'un joueur de FC ST JULIEN nécessitant l'intervention des pompiers. La commission décide de faire rejouer le match le 15/05/2024 à 15h30

U15 D2 POULE D : FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 1 – ISNEAUVILLE FOOTBALL CLUB 2

Forfait déclarer d'ISNEAUVILLE FOOTBALL CLUB 2. La commission jugeant en première instance donne match perdu a ISNEAUVILLE FOOTBALL CLUB 2 sur le score de 0 but à 3, avec 0 point, pour en faire bénéficier FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 1 sur le score de 3 buts à 0. Inflige une amende de 74 euros ISNEAUVILLE FOOTBALL CLUB 2.

U15 D2 POULE H : ESPC ST GILLES ETAINHUS 1 – COTE D'ALBATTRE 1

Match arrêté à la 79 minute suite à une grave blessure d'un joueur de COTE D'ALBATTRE 1 nécessitant l'intervention des pompiers. La commission décide de faire rejouer le match le 15/05/2024 à 15h30.

FORFAIT GENERAL :

La commission prend note du mail de LE TRAIT DUCLAIR 22 en date du 10/04/2024 l'information du forfait général de son équipe U18 du championnat D2 POULE E. La commission jugeant en première instance : enregistre le forfait général le 10/04/2024. Classe cette équipe a la dernière place de son championnat avec 0 point. Inflige une amende de 400 EUROS a LE TRAIT DUCLAIR 22 .

TIRAGE COUPE DISTRICT U15 ET U18

SAMEDI 18 MAI A 15H30

8 EME DE FINALE COUPE DISTRICT U15

SAMEDI 18 MAI 15H30

- 1 FC PETIT CAUX – GRPT CRIEL EU FC
- 2 JS STNICOLAS BETHUNE – US LUNERAY
- 3 ENT MOTTEVILLE CROIXMARE – AL DEVILLE MAROMME
- 4 US ST MARTIN OSMONVILLE – O PAVILLY 2
- 5 S SOTTEVILLE CC – FUSC BOISGUILLAUME 2
- 6 SC FRILEUSE 2 – OH TREFILERIE NEIGES
- 7 H CAUCRIAUVILLE S – US FECAMP
- 8 GRAND QUEVILLY FC - AS MADRILLET CHATEAU BLANC

¼ DE FINALE COUPE DISTRICT U15

SAMEDI 1/06/2024 A 15H30

Vainqueur du match 4 contre le vainqueur du match 7

Vainqueur du match 8 contre vainqueur du match 1

Vainqueur du match 3 contre vainqueur du match 5

Vainqueur du match 6 contre vainqueur du match 2

8 eme DE FINALE COUPE DISTRICT U18

SAMEDI 18 MAI 2024

- 1 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP – NEUVILLE AC
- 2 ES TOURVILLE - S SOTTEVILLE CC 2 ou AS MONT ST AIGNAN
- 3 PLAT QUINCAMPOIX FC – AS LA LONDE
- 4 US LUNERAY – O DARNETAL
- 5 CMS OISSEL 2 – AS MADRILLET CHAT BL / AL DEVILLE MAROMME 2
- 6 US LILLEBONNE 2 – FC ROUEN 2
- 7 US BOLBEC – AC ST ROMAIN COLBOSC
- 8 RC HAVRAIS – ESM GONFREVILLE 2

¼ DE FINALE COUPE DISTRICT U18

SAMEDI 01 JUIN 2024 A 15H30

Vainqueur du match 1 contre le vainqueur du match 5

Vainqueur du match 2 contre le vainqueur du match 8

Vainqueur du match 3 contre le vainqueur du match 4

Vainqueur du match 6 contre le vainqueur du match 7

Courriel de club :

Courriel du club d'AS GOURNAY du 16/04/2024 concernant le match ACBE / AS GOURNAY 3 U 13 D3 POULE E suite au problème de comportement envers les joueurs et éducateurs. La commission transmet le dossier a la commission de discipline.

COURIERS ET COURRIELS

Du club **GRPT ANDELLE ARGUEIL**

Préoccupations concernant l'arrêté relatif au match de championnat U18 D1 poule A.

Demande des documents à la CDA et à la mairie de Meulers.

Du club **US HERICOURT**

Réponse sur boite officiel du club.

Secrétaire de la commission

Christophe GUERPIN



Président de la commission

Xavier LEFRANCOIS



